

Formulaire d'inscription à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville

Pour les vacances de carnaval 2026

Tableaux-horaire

Délai d'inscription le 23 janvier 2026

Veuillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Vacances de carnaval

Nom et Prénom de l'enfant : (une inscription par enfant)

	Lundi 16 février	Mardi 17 février	Mercredi 18 février	Jeudi 19 février	Vendredi 20 février
6h30 - 13h30	☐	☐	☐	☐	☐
13h30 - 18h30	☐	☐	☐	☐	☐

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 8h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 13h30
- Les départs de l'après- midi se font entre 17h00 et 18h20

Annulation de l'inscription au plus tard 21 jours avant la date prévue de fréquentation (voir règlement d'application de l'AES).

Les tarifs et autres informations sont disponibles sur le site Internet de la commune
www.la-roche.ch

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :